

CONVENTION DE PARTENARIAT 2025

ENTRE D'UNE PART

La Société **THALACAP** - GDS— Centre de thalassothérapie **Thalacap Camargue**, situé avenue Jacques Yves Cousteau - 13 460 Saintes Maries de la mer, représenté par Mr Lionel HISSELLI Directeur Ainsi que

La Société **THALACAP** – ALTEARE - Centre de Thalassothérapie **Thalacap Ars en Ré**, situé Avenue d'Antioche - 17 590 Ars en Ré

ET D'AUTRE PART

Le Partenaire CSE, Association, Fédération, Club, Comités d'Oeuvres ou d'Actions sociales)

NOM DU PARTENAIR Nombre de salariés o		S							
Adresse									
Code Postal				Ville					
Email bureau	nail bureau				Tel bureau				
REPRESENTE PAR									
Nom				Prénom					
En qualité de									
mail personnel				Tel portable					
Comment communiquez-vous avec vos salariés ou adhérents : ◇Guide interne ◇Intranet ◇Inter C.E ◇Site internet ◇Autres :									
Que proposez-vous à vos salariés ou adhérents :									
Accordez-vous une participation sur les prestations THALASSO : Oui									
Proposez-vous les che	èques suivant	ts:							
♦ANCV ♦CA				ROUPE					
OBJET DU PARTENAR	RIAT								

Il s'agit de proposer aux salariés ou adhérents des soins de thalassothérapie, avec ou sans hébergement, avec ou sans restauration.

Les prestations seront réalisées au Centre de thalassothérapie Thalacap Camargue aux Saintes Maries de la Mer ou Thalacap ile de Ré à Ars-en-Ré

AVANTAGES PARTENAIRES

Les salariés ou adhérents bénéficieront d'une remise sur le tarif public de la brochure en cours : soins à la carte, cocktails de soins, cures et mini cures. Hors soin signature, prestataires externes, soins carte de 55' et plus, restauration et hébergement seul.

• Pour les séjours* avec prestations thalasso :

Du dimanche au vendredi inclus (hors veille de jours fériés, jours fériés et week-ends de ponts) 30% en basse saison / 15% en moyenne saison / 10% en haute saison

*sur nos forfaits thalasso incluant nuitée, petit déjeuner et soins de la brochure en cours

• Pour les prestations thalasso sans hébergement :

Du lundi au vendredi inclus (hors jours fériés et week-ends de ponts)

30% en basse saison / 15% en moyenne saison /10% en haute saison

Remise non cumulable avec d'autres offres à tarifs spéciaux

PROCEDURE DE RESERVATION INDIVIDUELLE

Pour réserver un séjour individuel ou une journée de thalassothérapie, le salarié ou l'adhérent devra contacter le Service Client de Thalacap Camargue au 04 90 99 22 28 ou le Service client de Thalacap Ars en Ré au 05 46 29 10 00 Il s'identifiera à l'aide du nom du partenaire

Dès l'arrivée, le participant devra présenter une pièce d'identité et un justificatif d'appartenance au partenaire (badge, haut de fiche de paie, carte d'adhérent ...)

Toute réservation ne sera définitive qu'après signature des Conditions Générales de Vente en cours.

CONDITIONS DE PAIEMENT

Thalacap accepte la carte bancaire, les espèces ainsi que les chèques suivants : ANCV, Tir Groupé, KADEOS et CADHOC. Les frais et suppléments divers (taxe de séjour, boissons au bar et/ou au restaurant, déplacement ...) ne sont pas compris dans nos tarifs et ne bénéficient pas de remise

Les prix établis sont valables jusqu'à la veille de la fermeture annuelle de l'établissement, s'entendent toutes taxes comprises en €uros et sont susceptibles d'être modifiés sans préavis.

ANNULATION - MODIFICATION

Application des Conditions Générales de Ventes transmises lors de la réservation et signées par le salarié ou l'adhérent.

GROUPES – PRIVATISATIONS - SEMINAIRES - BONS D'ECHANGES

Consulter votre chargé d'affaires dédié :

Saintes Maries de la Mer: Karine BOIRON - 04 90 99 22 23 / 06 27 14 51 47 - karine.boiron@thalacap.com

lle de Ré: Franck Collin – 06 16 58 38 19 - commercial@thalacap.com

DUREE DE L'ACCORD:

Le présent accord est valable jusqu'au 31 décembre de l'année en cours. Il sera renouvelé par tacite reconduction. Les « Avantages partenaires » sont susceptibles de modifications chaque mois de janvier. Toute dénonciation du présent accord devra être adressée par lettre recommandée avec accusé de réception.

FAIT LE

Pour THALACAP Pour le Partenaire